

Lyon — estant advenu le décès du sieur Varrin cy devant maistre graveur de ladite ville (3) et ce pour les bonnes qualitez qui estoient en luy et l'excellence de ses graveures, et s'estant rencontré en ceste ville le sieur Mimerel non seulement expert es graveures mais encore excellent maistre sculpteur, nous aurions esté pour les mesmes motifs que le Consulat auroit eu de faire ladite retenue dudit sieur Varin et encores par de plus spécieux et considérables de luy faire succéder en ladite retenue icelluy Mimerel — les pièces de son art qui paroissent en ceste ville et autres endroitz où il a travaillé vériffiant sa capacité et estant dans l'approbation de tous ceux qui les voyent en sorte qu'il ne pourra estre que très avantageux à ladite ville d'y conserver un personnage sy expert en son art et qui la peult orner et décorer de ses œuvres — et plainement informez de ses bonnes vie et mœurs, pour ces causes et autres bonnes considérations nous avons ledit sieur Mimerel retenu et retenons pour graveur et sculpteur ordinaire de ceste dite ville affin d'y travailler aux ouvrages de son art dans l'hostel commun d'icelle et y avoir son atelier et son logement ez endroitz qui luy seront désignez par le Consulat, aux gaiges annuels de quatre cent livres, laquelle somme luy sera payée sçavoir cent livres par quartier suivant les mandemens consulaires qui luy seront expédiés sur le Receveur des deniers communs dons et octrois de ladite ville en fin de chacun quartier à commencer par celluy d'avril dernier, auquel ledit sieur Varrin estoit déceddé et conti-

---

(3) Claude Warin était mort en avril 1654, mais Martin Hendricy vivait encore. Hendricy avait été nommé en 1648, par le Consulat, sculpteur ordinaire de la ville.